

2026 DSOL 92 : Subventions (33 300 euros) à 9 associations et convention ou avenant avec 3 d'entre elles, pour leurs événements inclusifs, culturels et festifs.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Au-delà du travail quotidien accompli dans les arrondissements parisiens, par les mairies, les associations, les établissements médico-sociaux, culturels ou scolaires et bien d'autres acteurs locaux, des temps forts permettent d'affirmer les objectifs d'accessibilité universelle, d'inclusion, et de changement de regard sur le handicap. Ces temps forts constituent des moments d'échange et de partage, et offrent une visibilité aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux associations et autres acteurs mobilisés. Se rencontrer, échanger, se connaître, autant de leviers qui permettent de combattre les préjugés et d'accepter l'autre dans son altérité et sa différence. Auparavant prévu au mois de juin, le Mois Parisien du Handicap doit se tenir cette année à l'automne sous la forme d'une Quinzaine parisienne de l'accessibilité et de l'inclusion. Toutefois, ce changement ne remet pas en cause les projets déjà engagés pour le mois de juin 2026.

Le présent projet de délibération propose l'attribution de subventions pour un montant total de 33 300 € à 9 associations qui organisent des événements inclusifs, culturels et festifs.

L'association **Le Futur Composé** a pour objectif de favoriser l'accès à la culture, principalement d'adolescents et de jeunes adultes autistes et psychotiques, et de valoriser leur implication dans ce champ.

L'association organise pour la 15e fois le festival Futur Composé avec en fil rouge la 5e édition de « Colis suspect », projet artistique et inclusif mené à Paris, réunissant entre 250 et 350 personnes autistes issues de 50 institutions médico-sociales. Chaque établissement reçoit un « colis » contenant un objet énigmatique, point de départ à la création d'œuvres plastiques ou audiovisuelles.

Les participants disposent de cinq mois pour produire une œuvre, en solo, en groupe, ou avec un artiste associé. Tous les travaux seront exposés à la Galerie 59 Rivoli (Paris Centre). Un jury composé de personnalités décerne ensuite plusieurs prix selon les différentes catégories au cours d'une cérémonie. En parallèle, un défilé de mode

inclusif « Tenue suspecte », sera présenté lors du vernissage de l'exposition. Les personnes autistes engagées dans le projet participeront à des ateliers de création, accompagnées de stylistes, d'artistes plasticiens et de professionnels de la mode. Une interview live du président du jury par les journalistes atypiques du Papotin sera également organisée. Enfin, l'association organise une collaboration musicale entre des musiciens reconnus et des jeunes talents de son réseau pour mettre en valeur la richesse de la création en marge. Ce groupe éphémère se produira le 12 juin au Point Éphémère (10e), avant d'être reprogrammé en août à Rock en Seine.

Une subvention de 7 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **L'Eloquence de la Différence** a pour but d'aider les personnes en situation de handicap à mieux vivre leurs différences en favorisant l'acceptation et le dépassement de soi. Dans le cadre de cet accompagnement global, l'association développe une formation sur les fondamentaux de la prise de parole et de l'acceptation de soi, des ateliers pratiques, des restitutions (chaque bénéficiaire doit écrire différents textes, qui seront ensuite présentés à un jury de formateurs). A la fin du programme, une finale ouverte au public est organisée. L'association propose d'accompagner 15 groupes de personnes en situation de handicap (autisme, surdité, déficience visuelle, trisomie 21, personnes aphasiques et bégaiement). 70 candidats sont inscrits. Cet accompagnement comprend, entre autres, 18h de formation et d'ateliers sur la prise de parole en public, l'argumentation, le langage corporel et la gestion du stress, ainsi que des ateliers pratiques, la mise en situation et la restitution devant un jury. La finale aura lieu, le 9 juin 2026 au Théâtre Mogador (9e).

Une subvention de 5 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Accès Culture** a pour but de permettre l'accessibilité au spectacle vivant à des personnes en situation de handicap sensoriel (sourdes ou malentendantes, aveugles ou malvoyantes) par le biais d'aides techniques (audiodescription, maquettes tactiles, visites accessibles, adaptation en langue des signes française, médiation et ateliers adaptés).

L'association organise neuf promenades culturelles et historiques aux personnes aveugles, malvoyantes, malentendantes et sourdes, locutrices de la LSF, permettant d'aller à la découverte du patrimoine parisien. Ces sorties, d'une durée de 1h30 ou 2h, allient visites culturelles et promenades descriptives. L'association propose une sortie dans un parc, un jardin, un monument emblématique ou un quartier de Paris. Chacune des visites sera ouverte à 20 participants. Une subvention de 6 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Acœurvoix** a pour but de promouvoir le chant choral et la chanson à Paris, en France et à l'étranger par l'organisation de concerts, de festivals, de tournées, de stages, de manifestations diverses, par la

production d'œuvres numériques et par la publication d'ouvrages sur la thématique de la voix et du chant.

L'association organise un concert « des Voix dans la Nuit », le 6 juin 2026, à l'église des Blancs Manteaux (Paris Centre). Ce concert, qui réunit de jeunes autistes et des jeunes des conservatoires d'arrondissements parisiens, permet de valoriser un programme d'œuvres vocales accompagnées au piano. Il se déroule de 20h30 à 2 heures du matin. Il réunit près de 400 spectateurs pour faire découvrir la diversité au travers de répertoires classiques et lyriques. Des jeunes autistes des IME franciliens, un chœur de l'association parisiennes Les Turbulents, les chœurs Cinéphonia et Copernic seront, entre autres, au programme du concert.

Une subvention de 2 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Personimages** a pour but d'offrir aux personnes en situation de handicap, des possibilités d'expression dans le domaine de la création artistique (arts graphiques, sculpture, musique, expression corporelle et théâtrale, artisanat d'art), pour leur donner une meilleure qualité de vie et favoriser leur intégration dans la société.

L'association organise plusieurs événements dans le 14e arrondissement, en partenariat avec le centre d'animation Angel Parra. Le samedi 13 juin, la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA) Broussais accueillera des spectacles d'arts-vivants (danse, théâtre et chant) présentés par des participants en situation de handicap accueillis dans les ateliers, ainsi qu'une exposition de tableaux réalisés dans les ateliers d'art-plastique, qui restera en place pendant 15 jours. L'association organise également une exposition de tableaux du fonds pictural de Personimages, reproduits sur des bâches accrochées sur les grilles de deux sites du 14e.

Une subvention de 1 800 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Compagnie Air de danse** a pour but de créer, enseigner et diffuser des spectacles vivants, à travers le cirque, le théâtre, les arts plastiques, et la danse, afin de rassembler des publics divers.

L'association organise 4 événements en partenariat avec les classes ULIS de trois établissements scolaires du 18e. Au gymnase Ronsard se déroulera une journée en immersion totale où les artistes polyvalents de la compagnie créent avec les élèves une pièce à présenter à la fin de la journée (à partir d'une thématique donnée, une réécriture, des éléments scénographiques, musicaux...). Un spectacle mêlant écoliers, artistes professionnels et amateurs sera présenté en clôture du projet éducation par le sport (soutenu par la DASCO et l'Académie de Paris). Enfin, une journée sera dédiée dans chaque école à la découverte des activités inclusives adaptées avec des ateliers cirque et danse adaptés, maquillage artistique et la magie. Un bal sera animé par une fanfare pour fêter l'inclusion et le vivre ensemble.

Une subvention de 4 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Cercle Chevaliers d'Assas** a pour but la pratique de l'escrime en loisir ou en compétition. Depuis maintenant 15 ans, le club accueille chaque semaine de jeunes autistes âgés de 10 à 22 ans, au Gymnase Chaumont-Lepage dans le 19^e arrondissement.

Le club organise, dans le 19^e arrondissement, une rencontre sportive « Tous en Piste » intégrant de jeunes autistes aux licenciés. L'opération permet aussi la mixité intergénérationnelle. L'objectif est de permettre aux jeunes de prendre confiance en eux, d'améliorer la motricité, la concentration, la coordination, leur perception de l'environnement et d'être en relation avec l'autre. Trois ateliers sont organisés (cible électronique, parcours d'agilité et assauts en piste par équipe) et chaque équipe est constituée de trois jeunes autistes, de deux enfants et de deux adultes du club. Après les ateliers et la remise de récompenses, un buffet sera organisé. Cette initiative « portes ouvertes » permet aussi de sensibiliser les participants au handicap.

Une subvention de 2 000 euros est proposée pour soutenir ce projet.

L'association **Apparente** a pour but de promouvoir la création artistique collective de personnes en situation de handicap physique et/ou mental, de précarité, d'isolement ou toute personne sensible à cette démarche par le biais de spectacles vivants, de rencontres et résidences artistiques, d'ateliers et de stages.

L'association **Les chemins de la danse** est une compagnie de danse inclusive. Elle a pour but de promouvoir pour tous des activités d'expression artistique, corporelle et culturelle favorisant le développement personnel et le lien social, par le biais d'ateliers de danse et de médiation culturelle à destination de personnes de tous âges, en situation d'exclusion ou en difficulté du fait de leur situation socio-professionnelle, d'un handicap ou d'une maladie.

Ces deux associations organisent, en partenariat avec l'association Septembre Indien, une journée de festival de rue réunissant des concerts, des spectacles de danse inclusive, et la participation de collégiens et une représentation inclusive « Faites Place ! ».

Tout au long de la journée, des stands seront tenus par les différents partenaires associatifs et institutionnels. Ce festival se déroulera le dimanche 6 juin 2026, Place Maurice Chevalier dans le 20^e arrondissement.

Une subvention de 3 000 euros à l'association Apparente et une subvention de 2 500 euros à l'association Les chemins de la danse, sont proposées pour soutenir ce projet.

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, qui s'inscrivent dans les objectifs de la politique parisienne en matière d'accessibilité universelle et d'inclusion, je vous propose d'approuver l'attribution de subventions pour un montant total de 33 300 euros, répartis entre 9 associations au titre de l'année 2026 :

- Le Futur Composé : 7 000 € ;
- Association l'Eloquence de la différence : 5 000 euros ;
- Accès Culture : 6 000 euros ;
- Acoeurvoix : 2 000 euros ;
- Personimages : 1 800 euros ;
- Compagnie Air de danse : 4 000 euros ;
- Cercle Chevalier d'Assas : 2 000 euros ;
- APPARENTE : 3 000 euros ;
- Les Chemins de la danse : 2 500 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris